

Résistance aux antibiotiques : comment lutter ?

Novembre 2010



afssaps

Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé

**Journée Européenne
d'Information
sur les Antibiotiques**



*Les antibiotiques sont des médicaments indispensables.
Mieux les connaître et mieux les utiliser,
c'est préserver leur efficacité.*

Résistance aux antibiotiques : comment lutter ?

Qu'est-ce que la résistance bactérienne ?

- › Les bactéries sont des micro-organismes responsables d'infections. Capables d'évoluer et de se modifier, elles peuvent alors échapper à l'action des antibiotiques. Elles deviennent alors résistantes, se propagent et peuvent infecter chacun d'entre nous.
- › La résistance aux antibiotiques est favorisée par leur mauvaise utilisation. En effet, plus on consomme des antibiotiques, ou plus on les utilise mal, plus on favorise la diffusion de ces bactéries résistantes.
- › Ce phénomène est aujourd'hui de plus en plus préoccupant, car, pour certaines infections que l'on pouvait jusqu'ici traiter, des antibiotiques efficaces viennent à manquer.



Comment lutter contre la résistance bactérienne ?

- › La recherche de nouveaux antibiotiques doit être encouragée et il ne faut pas négliger les mesures d'hygiène simples, comme le lavage des mains, qui peuvent réduire la transmission des bactéries. Mais le principal moyen de lutte est de bien utiliser les antibiotiques.

Pourquoi faut-il n'utiliser les antibiotiques que lorsque c'est nécessaire ?

- › La majorité des rhinopharyngites, bronchites, sinusites, bronchiolites, laryngites et angines aiguës, sont des infections d'origine virale. Or les antibiotiques n'ont aucune efficacité sur les virus, les antibiotiques n'accélèrent pas la guérison de ces infections et n'empêchent pas l'apparition de complications.
- › En revanche, cette utilisation inutile des antibiotiques peut avoir des conséquences néfastes sur votre organisme et favoriser l'apparition de bactéries résistantes.
- › Si votre médecin ne vous prescrit pas d'antibiotiques, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas établi de diagnostic, ni assuré une prise en charge adaptée. Il pourra aussi vous proposer de revoir le traitement selon l'évolution de vos symptômes et s'assurer de la nécessité ou non de prendre plus tard un antibiotique.

Pourquoi faut-il utiliser les antibiotiques conformément à la prescription de votre médecin ?

- › Lorsque qu'il a estimé nécessaire de vous prescrire un antibiotique, votre médecin choisit le médicament adapté à votre cas.
- › Il est important de respecter les doses et la durée du traitement. Un antibiotique pris avec une dose insuffisante ou pris trop longtemps peut favoriser l'apparition de bactéries résistantes.

Les antibiotiques sont des médicaments dont on ne peut se passer. Pour en préserver l'efficacité aujourd'hui et pour les générations futures, il faut les réserver aux infections qui les nécessitent.



En pratique

Il est particulièrement important de :

- > respecter la prescription : dose, fréquence et horaire des prises ainsi que durée du traitement.
- > n'utiliser un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit. Ne le réutilisez pas de votre propre initiative et ne le donnez jamais à une autre personne, même si les symptômes vous semblent les mêmes.

Quelques cas pratiques

Mon enfant a 10 ans.

Il a mal à la gorge et a de la fièvre. Le médecin me dit qu'il a une angine et fait un test pendant la consultation. Quand le médecin lit le résultat, il me le montre et conclut que mon fils n'a pas besoin d'antibiotique.

Une angine peut être due à un virus ou à une bactérie. Le médecin a les moyens de détecter l'origine de cette infection grâce au « test de diagnostic rapide » de l'angine. Seul le médecin peut disposer de ce test. Il ne s'achète pas en pharmacie. Il s'agit d'une sorte de bâtonnet avec lequel le médecin essuie le fond de la gorge. C'est sans danger et sans douleur pour le patient et le médecin peut lire directement le résultat après avoir mis en contact le bâtonnet et un produit réactif.

> Si le test est positif, cela signifie que l'angine est due à une bactérie.

> Si le test est négatif, l'angine est virale.

Prescrire un antibiotique à cet enfant qui a un test négatif aurait été inefficace et susceptible de favoriser des résistances bactériennes. Le médecin a donc donné une prescription adaptée à son cas ●

.../...

Quelques cas pratiques

J'ai 30 ans. Je n'ai jamais eu de problème de santé particulier. J'ai une toux grasse avec des crachats jaunes ; j'ai un peu de fièvre. Mon médecin diagnostique une bronchite aiguë. Il ne me prescrit pas d'antibiotique et me dit de prendre un médicament contre la fièvre.

Et pourtant avec ces symptômes, il aurait pu me donner un antibiotique pour « nettoyer » tout cela et me guérir plus rapidement...

Étant donné que la bronchite aiguë est due à un virus, l'antibiotique n'aura aucun effet sur la guérison, alors qu'il peut provoquer des effets indésirables (tels que la diarrhée) et favoriser les résistances bactériennes. Pris inutilement, l'antibiotique peut perdre son efficacité en raison des résistances.

Il ne pourra donc plus être prescrit alors que vous en auriez besoin ultérieurement pour une infection d'origine bactérienne.

La toux est un mécanisme naturel de défense de notre corps qui sert à évacuer les sécrétions. La prescription d'un traitement contre la fièvre permettra d'améliorer le confort du patient ●



Je suis une femme de 28 ans. J'ai des brûlures en urinant, j'ai souvent envie d'uriner, je n'ai pas de fièvre. Je n'ai jamais eu ce type de problèmes avant. Je vais donc consulter un médecin. Après m'avoir posé quelques questions et m'avoir examinée, il me demande d'uriner dans un petit tube, puis y trempe une bandelette, un test sur lequel il lit très rapidement le résultat. Le médecin diagnostique une infection urinaire, une « cystite simple ». Il me prescrit un antibiotique.

Au bout de 3-4 jours, j'ai encore des picotements en urinant, ce test et cet antibiotique ne valent donc rien...

Les infections urinaires sont dues à des bactéries. Le médecin a donc pris en compte à la fois les signes de la patiente mais aussi les résultats d'un test simple et rapide. Ce test permet de détecter s'il y a une infection urinaire ou pas, mais n'aide pas à déterminer quel antibiotique sera efficace.

Le médecin a donc prescrit un antibiotique, en choisissant un médicament connu pour être actif dans la grande majorité des cystites. Or l'antibiotique peut ne pas être actif sur la bactérie en cause de votre infection ou avoir perdu son activité en raison de l'évolution des résistances bactériennes. Aussi, si les signes persistent, il faut re-consulter son médecin qui pourra prescrire un examen d'urines au laboratoire d'analyses et revoir le traitement ●

Ce document est disponible sur le site internet de l'Afssaps
www.afssaps.fr